

DES SOCIÉTÉS DU CARE POUR TOUT LE MONDE

Faire progresser les droits sociaux
des personnes vivant avec un handicap

www.unrisd.org/wswd2025

Note conceptuelle

La Journée internationale du travail social à l'ONU à Genève 2025 vise à contribuer au deuxième **Sommet mondial pour le développement social** (SMDS, voir encadré 1) en explorant des pistes pour étendre les droits sociaux des personnes vivant avec un handicap pour créer une société solidaire. L'OMS estime qu'au niveau mondial, 1,3 milliard de personnes souffrent d'un handicap (WHO 2023), une situation exacerbée pour les personnes exposées à des marginalisations multiples basées sur la classe sociale, le genre et l'orientation sexuelle, l'âge, la race, l'ethnicité ou la religion, le statut migratoire, l'emploi ou le lieu de travail.

Les personnes vivant avec un handicap, qu'il soit temporaire ou permanent, sont touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale. Leurs préoccupations et leurs besoins ne sont pas suffisamment pris en compte dans les contextes de développement et d'aide humanitaire. Elles luttent pour accéder aux services sociaux tels que la santé et l'éducation, pour trouver un emploi adéquat et un travail décent, pour mener une vie autonome, pour exercer leurs droits légaux, mais aussi pour participer à la vie de la cité sur un pied d'égalité avec les autres. Elles sont également sous-représentées dans la prise de décision et la participation politique (UN 2018).

Nos systèmes sociaux ne parviennent pas à leur fournir des soins de manière équitable et éthique, ce qui conduit à une crise des soins (UNRISD 2022). Les familles et les communautés de personnes vivant avec un handicap assument souvent une grande partie du travail de *care* (non rémunéré), en répondant aux besoins quotidiens de leur enfant, parent, partenaire ou voisin. En effet, même lorsqu'elles sont disponibles, les ressources médicales publiques et les autres services de soutien sont généralement insuffisants.

Promouvoir la protection sociale, l'accès à des services sociaux de qualité, la pleine participation à la société et l'expression des personnes vivant avec un handicap va donc de pair avec la valorisation du travail du *care* qu'il soit rémunéré ou non. Il s'agit là de préoccupations majeures des Nations Unies et de la communauté du travail social, mais aussi des piliers fondamentaux pour la construction de sociétés fondées sur les droits humains, une économie des soins équitable, un développement durable et inclusif fondé sur la justice sociale.

Entrée en vigueur en 2008, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a pour objectif de promouvoir,

Encadré 1

Deuxième Sommet Mondial pour le Développement Social

En 2025, les Nations Unies convoquent le deuxième Sommet Mondial pour le Développement Social (SMDS), convoqué par le Qatar, dont le but est de relever les défis sociaux actuels et de renouveler les engagements pris en 1995 avec la **déclaration de Copenhague sur le développement social et le programme d'action** qui en avait résulté. Le Sommet sera l'occasion de réaffirmer la nécessité de travailler pour éradiquer la pauvreté, promouvoir des conditions de travail décentes pour tout le monde et favoriser l'intégration sociale. Il sera également l'occasion d'identifier les défis actuels, par exemple ceux liés à l'inégalité, à l'exclusion sociale et à la discrimination, au changement climatique, aux conflits, aux économies non durables et à l'effritement des contrats sociaux.

protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits humains et de toutes les libertés fondamentales pour toute personne, indépendamment de son handicap, tout en promouvant le respect de leur dignité intrinsèque.¹ Il subsiste toutefois d'énormes lacunes dans l'accès aux services et aux prestations nécessaires à la réalisation de ces droits.

La protection sociale des personnes vivant avec un handicap et de leurs proches aidants est largement insuffisante en raison de lacunes dans la couverture juridique, de l'incapacité à évaluer et à reconnaître correctement leurs besoins, ou de l'insuffisance des ressources pour mettre en œuvre leurs droits. Un récent rapport de l'OIT (ILO 2024 : 141) explore la faible couverture des prestations d'invalidité : « dans le monde, seulement 38,9 pour cent des personnes ayant un handicap sévère reçoivent une prestation d'invalidité, avec de grandes disparités selon les pays et les régions, allant de 8,1 pour cent en Afrique et 30,7 pour cent en Asie à 74,2 pour cent dans les Amériques et 91,5 pour cent en Europe et en Asie centrale ».

Pour améliorer la vie des personnes vivant avec un handicap, il faut changer les normes sociales et développer de nouvelles mentalités et approches politiques pour passer d'un paradigme de passivité et de dépendance à un paradigme d'autodétermination et d'action. Cela nécessite des investissements dans des systèmes de soins complets, l'accès à des services sociaux publics de qualité et des ajustements sur les marchés de l'emploi et sur les lieux de travail. Il est essentiel de reconnaître

la centralité des systèmes de soins et de construire ces systèmes avec des objectifs d'égalité, de justice et de durabilité si nous voulons bâtir des économies et des sociétés qui ne laissent personne de côté (UNRISD 2022).²

Dans le monde entier, le travail social joue un rôle clé dans le soutien aux personnes vivant avec un handicap, à leurs soignantes, leurs familles et leurs communautés. La Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) affirme que le travail social a une importance stratégique centrale dans la mise en œuvre et la défense des politiques, des programmes, des services et des recherches qui soutiennent et bénéficient à ces personnes. Le travail social est essentiel pour promouvoir l'inclusion, le respect des droits et de l'autonomie des personnes vivant avec un handicap, tout en favorisant le changement social et une plus grande acceptation des différences.

La recherche et la formation en travail social peuvent contribuer à accompagner les personnes vivant avec un handicap vers plus d'autodétermination au niveau quotidien, une participation à la prise de décision et une mise en œuvre plus efficace des cadres juridiques les concernant et concernant leurs soignantes ou proches aidantes.

La Journée internationale du travail social 2025 qui se tiendra en ligne poursuit trois objectifs:

- Sensibiliser aux droits des personnes vivant avec un handicap et au rôle que joue le travail social dans leur soutien et celui de leurs familles, en créant des sociétés plus inclusives et plus solidaires ;
- Identifier les défis actuels auxquels sont confrontées les personnes vivant avec un handicap et leurs soignantes aux niveaux local et mondial, et imaginer des moyens pour les relever ;

L'agenda mondial pour le travail social et le développement social

Depuis 2012, les organisations internationales de travail social, l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS), la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) et le Conseil international de bien-être social (CIAS) ont élaboré une politique conjointe à travers l'Agenda mondial pour le travail social et le développement social. Cet agenda fournit une base pour une action collective visant à identifier les questions sociales centrales pour la profession, les institutions nationales et internationales ainsi que pour la société civile. En tant que déclaration commune, l'Agenda mondial renforce l'engagement du travail social pour promouvoir l'égalité socio-économique, le respect de la dignité humaine, la durabilité environnementale et communautaire.

Définition internationale du travail social

Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, les capacités d'action et l'émancipation individuelle. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social. Etayé par les théories des sciences sociales et humaines et par les connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis sociaux et à améliorer le bien-être de tous et toutes.

Adoptée par la FITS et l'AIETS en 2014, la définition internationale du travail social est utilisée par de nombreuses organisations de travail social nationales et internationales.

- Contribuer à mobiliser les acteurs politiques du prochain SMDS sur la manière de créer des systèmes de soins inclusifs et de garantir que les personnes vivant avec un handicap puissent développer tout leur potentiel et recevoir le soutien dont elles ont besoin.

La célébration de la Journée mondiale du travail social 2025 comprendra des contributions du travail social et du monde scientifique à partir de différentes régions du monde. À travers des conférences, des discussions interactives et une table ronde, nous explorerons les voies vers des avenir partagés plus justes et durables et discuterons de la manière dont le travail social peut collaborer avec l'ONU pour promouvoir les droits des personnes vivant avec un handicap et mettre en place des systèmes de soins complets.

L'histoire de la Journée internationale du travail social

Célébrée dans le monde depuis 1983 à l'ONU-New York et depuis 2012 à Genève, la Journée internationale du travail social a pour mission de souligner les réalisations du travail social, de rendre visible l'importance des services sociaux dans le futur des sociétés humaines, et de défendre la justice sociale et les droits humains. La Journée internationale du travail social à l'ONU est née de l'initiative de l'Association internationale des écoles en travail social (AIETS) et de la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) qui ont un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). Depuis 2012, elle est organisée à Genève avec la collaboration de la Haute Ecole en Travail social de Genève (HETS GE) à laquelle s'est jointe depuis 2017, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) et depuis 2018 la Haute Ecole en Travail social de Fribourg.

Depuis sa naissance, la Journée internationale poursuit les objectifs suivants :

- Renforcer la coopération, le partenariat, les contacts existants – ou en établir de nouveaux – avec les organisations des Nations Unies et des ONG internationales.
- Diffuser des connaissances sur le travail social, ses valeurs, ses principes et ses méthodes (pratiques et théoriques) auprès des organisations des Nations Unies et d'ONG internationales.
- Mettre en lumière les actions, les politiques et les réalisations en matière de travail social dans la poursuite d'objectifs communs.
- Diffuser les connaissances sur les activités, buts, programmes et campagnes des Nations Unies auprès des travailleur(euse)s sociaux(ales), des organisations de travail social et des écoles.

¹ La Convention relative aux droits des personnes vivant avec un handicap (CDPH) reconnaît dans son préambule (e) « que la notion de handicap évolue et que le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres ».

² « Des systèmes de soins et d'aide qui transforment le genre, intègrent le handicap et tiennent compte de l'âge sont essentiels pour lutter contre les inégalités et favoriser des économies justes, équitables et durables » (p. 3), Sachetti et al. 2024 (notre traduction).

Références :

ILO (International Labour Organization). 2024. World Social Protection Report 2024-26. Universal Social Protection for Climate Action and a Just Transition. Geneva: ILO

Sachetti et al. 2024. Pathways to Comprehensive Care and Support Systems: Translating G20 Commitments into Action. T20 Policy Brief.

UN (United Nations). 2018. Disability and Development Report: Realizing the Sustainable Development Goals by, for and with persons with disabilities. New York: UNDESA.

UNRISD (United Nations Research Institute for Social Development). 2022. Crises of Inequality: Shifting Power for a New Eco-Social Contract. Geneva: UNRISD.

WHO (World Health Organization). 2023. Disability Fact Sheet. Geneva: WHO.

